



L'association SF Eternal Spirit et son président Sébastien Faye, aidée de l'association Saint Just Moto Loisirs, ont le plaisir de vous proposer un rassemblement de motos enduro Yamaha vintage et d'aujourd'hui : « SPIRIT OF YAMAHA »

Cette manifestation se déroulera les 13 et 14 octobre 2018 sur la commune de St Just dans le Puy de Dôme au pays de la Rand'Auvergne.

Pendant ce week-end, vous allez rouler dans les chemins auvergnats avec plusieurs boucles enduro, accompagnés et encadrés par les bénévoles.

Il y en aura pour tout le monde !! N'hésitez pas à venir avec vos vieilles brêles ! (IT, 200WR, 250WRZ...)

**Licenciés et non licenciés** vous aller passer un week-end de convivialité dans notre belle région, pour un **tarif unique de 120 euros tout compris** (inscription + repas, hors carburant).

**Limité à 100 participants**, majeurs uniquement.

Chaque participant se verra attribuer un numéro, mais notez qu'il n'y aura pas d'ordre de départ : chacun est libre de rouler avec qui il le souhaite.

**David Frétigné** parraine cet évènement et sera présent tout comme **Xavier de Soultrait**, pilote Yamaha du Dakar ainsi que peut-être **Serge Nuques** Ze chevalier ...

Je rappelle que ce n'est pas une compétition mais un vrai rassemblement de passionnés de la marque aux trois diapasons.

Les boucles enduro ne sont pas difficiles afin que chacun puisse prendre du plaisir sans se retrouver en difficulté. Le mot d'ordre reste convivialité, partage et bonne humeur.

Cet évènement est le premier de ce genre. Il découle d'une envie de faire découvrir la région Auvergne en balade enduro avec uniquement des Yamaha. Cependant, le nombre de personnes souhaitant y participer a conduit à en faire un rassemblement.

Toutes les remarques (positives ou négatives) à l'issue de ce week-end seront les bienvenues afin de pouvoir améliorer le concept pour les éditions futures.

Notez que si certains le souhaitent, il y aura possibilité de réaliser des essais sur la spéciale avec les dernières motos enduro Yamaha prêtées gracieusement par la concession Yamaha Aubenas Bonneton B2R.

Parking (non surveillé) : Le camping et le caravaning sont autorisés aux emplacements prévus par les organisateurs. Il n'y a pas de possibilité de branchements électriques ou eau. Il n'y a pas de parc fermé motos. Vous devez prévoir vos antivols, chaînes, cadenas...

Le programme sera le suivant :

### **SAMEDI 13 OCTOBRE**

- **8h00** :
  - Café
  - contrôle administratif à la Salle des Fêtes de Saint-Just (63600)  
Chaque motard devra présenter : - permis de conduire - attestation d'assurance en cours de validité - carte grise de la moto  
Les motos devront être conformes à la réglementation et les « bruyantes » resteront au garage
  - Briefing avec remise pour chaque participant d'un package de bienvenue contenant un maillot enduro moto à l'effigie de l'évènement, des produits offerts par les différents partenaires.
- **9h00** : Bénédiction des motos par le Motorbike Apostolic Bike
- **9h45** : Départ des boucles encadrées par les marshals
- **11h30** : Spéciale enduro non chronométrée
- **12h30** : repas (paëlla, dessert, eau et vin) servi à la Salle des Fêtes de Saint-Just
- **14h00 – 18h00** : nouvelle boucle enduro, spéciale enduro et essais de machines
- **19h30 – 00h00** : repas du soir (chili con carne, dessert, eau et vin) suivi d'un petit concert

### **DIMANCHE 14 OCTOBRE**

- **8h30** : café viennoiseries
- **9h30** : départ boucle enduro et spéciale
- **13h00** : Remise de prix

**Pour rappel** : Il ne s'agit pas d'une compétition. Il n'y a pas de parc fermé motos. A vous de prendre les précautions d'usage (antivols...) sur le paddock.

En randonnée, vous devez impérativement respecter le code de la route, les autres usagers, l'environnement tant dans les chemins que sur les aires de stationnement

L'organisation se réserve le droit d'exclure tout participant dont le comportement serait jugé dangereux pour les autres et pour la pérennité de la moto tout terrain.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez me contacter sur l'adresse suivante :  
[sfeternalspirit@gmail.com](mailto:sfeternalspirit@gmail.com)

Infos et inscriptions sur [www.spirit-of-yam.com](http://www.spirit-of-yam.com)

**Bulletin d'inscription à retourner à l'adresse suivante :**  
**(Réponse impérative avant le 20 Septembre pour la taille des maillots...)**

**Accompagné d'un chèque de 120 euros à l'ordre du SF ETERNAL SPIRIT, 10 euros pour les accompagnateurs (par repas) + Photocopie du permis , carte grise et assurance**

**Adresse :** *SF Eternal Spirit*  
*4 Place du Bourbonnais 63800 COURNON D'Auvergne*

-----  
**NOM**..... **Prénom** ..... **Né(e) le** .....

**Adresse postale** .....

**E-Mail** ..... **Tel.** .....

**Permis de conduire N°** ..... **délivré le** .....

**Compagnie d'assurance** .....

**MOTO: Marque** ..... **Cylindrée** ..... **N° immatriculation** .....

**Millésime** .....

**Avez-vous une licence FFM :** ..... **Si oui laquelle ? (entraînement, compét...) :**

**Nombre de repas accompagnateurs :** .... X10 euros =

**Taille Maillot Moto Pilote :** .....

ATTENTION ! Prenez soin de bien indiquer la bonne taille de maillot enduro, il n'y aura aucun échange possible par la suite.

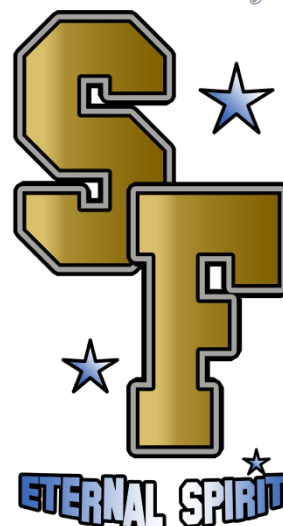
Je soussigné ..... déclare avoir pris connaissance du règlement ci-dessus et souhaite m'inscrire au rassemblement organisé les 13 et 14 octobre 2018 par SF Eternal Spirit

Je m'engage à ne déposer aucune plainte, quelle qu'elle soit, contre les organisateurs

**Fait à** ..... **le** ..... **Signature**

**En cas d'annulation, les inscrits seront prévenus.**

*Sébastien Faye*



## **REGLEMENT**

### **Article 1 :**

L'association SF ETERNAL SPIRIT est l'organisateur de la manifestation Spirit Of Yamaha avec l'aide de Saint Just Moto loisirs

### **Article 2 :**

Ce rassemblement est ouvert aux motos Yamaha enduro vintage et d'aujourd'hui à partir de 125 cm3. Les véhicules doivent être immatriculés, assurés et en conformité avec le code de la route, en particulier sur le bruit des échappements

### **Article 3 :**

Cette manifestation a pour but de promouvoir la randonnée active et touristique à moto tout terrain dans le respect de l'environnement et des riverains.

### **Article 4 :**

La randonnée n'est pas une compétition, aucune préparation spéciale. Son caractère sportif réside dans les simples difficultés du parcours. Le respect systématique du code de la route est obligatoire.

### **Article 5 :**

Les contrôles administratifs et techniques sont obligatoires. A l'issue de ces contrôles, il vous sera attribué un repère d'ordre de départ

### **Article 6 :**

Les organisateurs se réservent le droit d'exclure tout véhicule qu'ils jugeraient inadapté, en mauvais état ou de construction douteuse. Tout véhicule non conforme à sa carte grise fera l'objet d'une exclusion.

### **Article 7 :**

Les participants doivent se munir d'un équipement correct :

☐ Casques, lunettes, gants, bottes

Équipement conseillé :

☐ Pneus FIM avant et arrière (pour être en règle au regard de la loi)

☐ Câbles, serre câbles, leviers, cocottes, ...

### **Article 8 :**

En cas de force majeure ou si les conditions météorologiques devenaient dangereuses, les organisateurs se réservent le droit de modifier les itinéraires prévus, voire d'interdire la poursuite de l'étape. Dans ce cas, les participants seront avertis. Ils ne pourront prétendre à aucun dédommagement ou remboursement.

### **Article 9 :**

L'organisateur a souscrit une responsabilité civile. La responsabilité de l'association se limite à l'indication du parcours : En cas d'accident, vous êtes l'assuré.

### **Article 10 :**

Les accompagnateurs veilleront au respect du règlement. Toute infraction au règlement ou comportement inadapté, agressif ou dangereux sera sanctionné.

### **Article 11 :**

L'association SF Eternal Spirit et l'association Saint Just Moto Loisirs ne pourront être reconnues responsables de vols ou dégradations qui pourraient être commis sur le paddock.

Sous réserve d'une éventuelle annulation de la part de la préfecture l'association se réserve le droit d'annuler la manifestation.

## **ACCES / PLAN**

Saint Just (63600) se trouve dans le département Puy de Dôme situé en région Auvergne Rhône Alpes.

La grande ville la plus proche de Saint-Just est Saint-Étienne et se trouve à 47,16 kilomètres au nord à vol d'oiseau. Le village de Saint-Just a pour coordonnées géographiques Latitude: 45° 28' 6" Nord Longitude: 3° 47' 19" Est.

Nous rejoindre :

*En provenance d'Ambert* : Prendre la direction est sur Avenue du 11 Novembre vers Avenue Emmanuel Chabrier/D269 (21 m) Continuer sur Boulevard Henri 4/D996 Continuer de suivre D996 (450 m) Prendre à droite sur Rue Blaise Pascal/D38 (panneaux vers Viverols) (270 m) Tourner à gauche vers Rue Blaise Pascal/D38 (10 m) Prendre à droite sur Rue Blaise Pascal/D38 Continuer de suivre D38 (9,1 km) Prendre à gauche sur Le Garrait/D205 (panneaux vers Baffie/St Just/Viverols) Continuer de suivre D205 (2,2 km) Prendre légèrement à droite sur D251 (2,9 km) : Saint-Just 63600

*En provenance d'Arlanc* : Prendre la direction nord sur Rue du 19 Mars 1962 vers Route nationale/D906 (59 m) Tourner à droite au 1er croisement et continuer sur Route nationale/D906 Continuer de suivre D906 (5,1 km) Prendre à droite sur D205 (panneaux vers Viverols) (5,8 km) Prendre légèrement à droite sur D251 (2,9 km) : Saint-Just

*En provenance de Saint Etienne* : Prendre A72/E70 Prendre D498 en direction de Monbrison. A Usson en Forez prendre D104 Route de Viverols direction Viverols. (48.7 km) Prendre D205 puis tourner sur la D251 en direction de Saint-Just.



La salle des Fêtes se trouve à la sortie de Saint Just sur la D251 à côté du cimetière.